

SUPPLÉMENT

BULLETIN DE

L'INSTITUT LOUIS XVII

PÉRIODIQUE D'INFORMATION TRIMESTRIEL

ORGANE DE SOUTIEN

à

SAR Mgr Charles Louis Edmond de BOURBON et à son fils SAR Hugues de BOURBON

CORRESPONDANCE DE MME DE RAMBAUD

Nos amis trouveront réunie dans ce supplément la correspondance de Madame de RAMBAUD avec la famille royale.

Agathe-Rosalie Mottet est née le 10 décembre 1764. Elle épouse le 7 mars 1785 André-Benoist-Thérèse de RAMBAUD ; de son mariage, Mme de Rambaud eut deux enfants : un fils et une fille. Son mari mourut, pense-t-on en 1787, elle ne se remaria jamais.

Elle figure sur la liste de la « chambre » du futur duc de Normandie proposée par Madame la Duchesse de Polignac au Roi : Mme Mottet fille d'un commis principal de la marine, au titre de femme de chambre ordinaire. Elle fut ainsi attachée au Dauphin du 27 mars 1785 au 10 août 1792. Elle échappa au massacre où périrent plusieurs membres du personnel des Tuileries.

Madame Rambaud avait obtenu, pour elle, à titre de secours, à la rentrée des Bourbon le 6 septembre 1815, une pension de 1000 francs sur la liste civile, et le 22 janvier 1822, une autre pension de 600 francs pour sa fille qu'elle disait faussement veuve et comme ayant été attachée au berceau du Dauphin. En 1833, les dames Rambaud touchaient encore ces deux pensions sur la liste civile du Roi Louis-Philippe.

Madame Rambaud mère avait à sa charge la fille de Madame Labrousse, une de ses sœurs, devenue veuve et qu'elle appelait la baronne de Générès-Sourvillé, très dévouée pour les intérêts de Naundorff. C'était la veuve de Louis de Générès-Sourvillé, employé à l'hôpital de la Pitié, mort de choléra en 1832, sans avoir jamais élevé aucune prétention au titre de baron, si l'on s'en rapporte à ses actes de mariage, de naissance ou de décès.

Le 22 juillet 1837, Mme Rambaud laissera officiellement devant le juge d'instruction du Mans, une reconnaissance d'identité Naundorff-Louis XVII.

Elle mourut le 18 octobre 1853 à l'âge de 89 ans.

La transcription de ces précieux autographes vous sont présentés comme témoignage

Pour la compréhension du texte, il a été parfois nécessaire d'apporter des précisions, elles figurent entre crochets (())

CORRESPONDANCE DE MADAME DE RAMBAUD AVEC LOUIS XVII

Paris ce 12 septembre 1836

Cher Prince,

« -----
(la première page de cette lettre manque. Il n'en reste que la date et l'en tête).

« parlé que de cela pendant mon séjour à la campagne. C'est de cœur que ces personnes vous sont attachées. Elles ont bien l'assurance que cette affaire réussira selon leur désir. Malheureusement, il fut attendre.

« Je vais voir, le plus souvent possible, M. (de) Joly ; il vient d'être opéré. S'il n'y voit, pas avec ses yeux, encore y voit-il bien clair. Il est d'une grande perspicacité et clarté l'affaire qui doit se juger, et qui fait à la fois son tourment et son espoir, mais il ne faut pas troubler son espérance par ce qu'on peut appeler un coup de tête.

« Adieu, mon cher Prince. Aimez-moi, ne vous tourmentez pas. On ne vit ici que pour vous : recevez-en l'assurance de celle à qui vous avez bien voulu donner le nom de mère et qui en a pour vous toute la tendresse.

M(ottet), veuve de R(ambaud).

« P.S. – Un souvenir du bon ménage Lecourt qui voudrait entrevoir un de vous, et de cette bonne petite dame saxonne qui vient de s'informer de vos nouvelles ; aussi de la baronne Dagrín, des bons Juéry qu'il ne faut pas oublier : un mot de vous à eux leur fera du bien.

« Je dois vous prémunir sur une visite que vous pourriez recevoir de « la femme noire » aux révélations. Si elle avait lieu, elle serait bien envoyée par le diable et je crois tout possible à cet égard. Aussi, je vous en avertis, elle serait accompagnée du petit jeune homme mystique qu'elle vous a présenté. Je crois, piémontais d'origine. C'est vous en dire assez. S'ils viennent, c'est qu'ils sont envoyés de main de maître. Vous ne sauriez trop vous en méfier et je pense qu'il serait mieux de ne les point voir. »

P.S. Veillez me rappeler au souvenir de M. et Mme (de) La Ferrière, M. Gruau, etc.. Je vois peu M. de Saint-Didier pour ne pas dire du tout. »

Ce 24 octobre (1836)

Cher Prince,

« Ce serait me refuser à un peu de bonheur que de ne pas profiter des occasions qui me sont offertes pour vous donner de nos nouvelles. Vous savez qu'elles ne m'ont pas été, jusqu'à présent, bien favorables. J'en appelle à M. et Mme des Roseaux que vous connaissiez et qui, envoyés par moi, se faisaient un si grand bonheur de vous voir ; je ne pouvais penser qu'il leur serait refusé. C'est avec un serrement de cœur que je les ai revus. Je n'avais plus rien à leur dire !

« je vous ai aussi écrit par l'occasion de l'avoué, qui n'a pas été jusqu'à Londres. Ma lettre m'a été renvoyée. Celle-ci n'est qu'un mot, un souvenir d'amitié qui vous sera remis sans passer par d'autres mains. Vous n'y verrez rien qui puisse en quelque sorte vous contrarier ; seulement, mon cœur est plein de ne pouvoir vous dire tout ce dont il est affecté. Que votre santé se conserve, cher Prince, que vous aimiez toujours ceux qui ne vivent que pour vous revoir, voilà ma prière de tous les instants. J'en fais aussi une autre, je l'espère, sera exaucée ; vous pouvez la deviner plus que personne.

« Ma nièce (la baronne Gènerès), est dans ce moment à Viles (Versailles) faisant ses paquets pour partir au premier jour ; nous vous écrivons encore pour elle. Adieu, bien cher et bien-aimé Prince. Ma chère Ernerstine voudrait pouvoir vous embrasser. Elle et moi, c'est de cœur et d'âme. Toujours votre amie jusqu'à la fin des fins.

M. veuve de R.

« P.S. – Vous avez dû recevoir des nouvelles de Mme de Beauregard. Ils sont encore à la campagne jusqu'à la fin du mois. Veuillez, cher Prince, dire au bon curé (M. Appert, curé de Saint-Arnoult) combien j'ai été triste de ne pas l'avoir vu avant son départ, et peut-être un peu fâché ; il saura pourquoi. J'ai vu Noël (Noël Pasquier, de Saint-Arnoult) ; tout ce monde va bien ; à la tristesse près. »

1837

« Cher et bien-aimé Prince,

« Je ne veux pas vous reprocher votre silence et, si vous ne pouvez me donner plus souvent de vos nouvelles, vous ne m'en êtes pas moins attaché. Voilà, ce que je me dis pour ne pas m'en affecter. Si c'est une faiblesse, vous me la pardonnerez. Je connais trop vos ennuis et vos tristesses ; Je gémissais de ne pouvoir les alléger.

« J'ai vu des arrivants que M. Victor (Victor Gruau frère de M. de La Barre). Le ménage a été de suite à Viles (Versailles), qu'il n'aurait jamais dû quitter. Enfin, qu'il y reste en paix, si cela se peut.

« Comme le bon ab... (l'abbé Laprade sans doute) vous donnera nouvelles et détails, je m'en abstiendrais. Il vous dira que les 258 exemplaires (de l'abrégé des infortunes ?), sont déjà distribués et payés ce dont on est convenu. On attend avec impatience le porteur des autres qui seront de suite expédiés. C'est en France qu'il s'en vendra davantage, croyez-le bien.

« Je remets à la personne qui va partir pour vous aller voir deux lettres de Mme de B. pour vous et M. Fichet. Elle vous prie, pour cette dernière, d'en prendre connaissance. Nous avons dîné hier, ma nièce et moi, chez M. le m...(marquie de Ferrière, supposons-nous), qui, en pris quatre exemplaires. Il est bien touché de toutes vos infortunes. Il sera ainsi que Mme de B... de la souscription dont on s'occupe pour le procès. Ils ont aussi des amis qui en seront.

« Je reçois une lettre de Mme de Saint-Hilaire, qui demande deux douzaines de livraison. On a pu lui envoyer que la moitié. Il est fâché que M. Vi (Victor ?) n'ait pu se charger des autres : tout serait expédié. Nous allons dîner à trois heures pour le bon ab... Il nous quitte pour vous et nous disons : « Qu'il est heureux ! » C'est presque avec envie. Ainsi, il faut vous quitter, cher Prince, pour cette raison. Je ne veux pas vous dire adieu : ce mot est trop triste. C'est au bonheur de vous revoir qu'il faut dire et se vouer pour vous à l'espérance.

« votre amie,

M. Vve de RD.

« Cette chère fille est toute occupée au ménage pour vous présenter ses respects. Recevez-les, cher Prince, avec votre bonté pour elle. Son cœur et celui de sa bonne mère sont tout à vous.

« Cher et bien-aimé Prince,

« Quoique faible encore par la secousse que je viens d'éprouver, je n'en ai pas moins la reconnaissance du cœur, pour votre bonté extrême à me donner de vos nouvelles. Ce peu de lignes où votre intérêt pour nous est si bien exprimé, m'a fait un bien que je ne saurais vous exprimer comme mon cœur le sent.

« Nous trouvons M. de Saint-Didier et nous envions son sort, et tout en espérant que sous deux mois nous aurons le même bonheur, le temps ne nous en paraît pas moins long et triste à parcourir. Vous saurez par lui, cher Prince, que j'ai manqué être tuée dans ma chambre par une tringle de fer qui, en se détachant de ses gonds, est venue tomber sur me tête. Le médecin de M. Xavier a été de suite appelé et je me suis laissé saigner, comme voulant vivre pour vous ; c'est tout dire ! Je suis tout à fait bien, à la faiblesse près, et la fièvre m'a quitté. Mais c'est trop vous parler de moi après ce que vous venez de souffrir. Mon cœur saigne encore à la pensée de ce nouvel attentat. La puissance de Dieu s'est encore manifestée par cette conservation si précieuse à vos amis et à ceux qui le deviendront malgré eux. Espérons que Madame votre sœur se rendra à tant d'évidence.

« Adieu, cher et bien-aimé Prince. Ménagez votre santé ; ne faites aucune imprudence. Vos amis sont là pour vous en préserver et, plus encore, celui qui peut tout. Prions-le sans cesse pour ce que nous avons de plus cher. Je vous embrasse comme une seconde mère et c'est de toute la puissance de mon âme.

« Votre plus ancienne et fidèle amie

« M. Vve de Rambaud

« ce 14 janvier 1839 »

P.S. – En me rappelant au souvenir de Madame, veuillez lui dire, mon Prince, combien nous serons heureux de la voir. Nous embrassons vos chers enfants, Ernerstine, ma petite garde-malade, est à vos pieds pour vous assurer de sa tendresse toute respectueuse. Elle vient vous assurer qu'il n'y a qu'un bonheur pour elle, celui de vous aller embrasser le plus tôt possible. Je crois que s'il y avait le moindre retard, elle en perdrait la tête.

« Encore un souvenir aux fidèles amis qui nous entourent. »

Samedi soir, 8 mars (1840)

« Cher et bien cher Prince,

« Je n'ai pu vous écrire qu'un bien petit mot par le « Président » (l'abbé Laprade). Vous y aurez trouvé au moins l'expression de mon inviolable attachement. Aujourd'hui par cette bonne occasion, je viens vous remercier de votre aimable souvenir, et, à cet égard, vous n'êtes pas tout à fait prodigue envers moi. Mais ne sais-je pas tout ce qui vous occupe et ne suis-je pas assurée que vous ne pouvez pas oublier votre bien sincère amie ? Ainsi avoir des nouvelles indirectes satisfait mon cœur ; je n'en peux attendre d'autres maintenant, mais il ne faudrait pas qu'elles viennent à me manquer. Je peux dire comme je l'éprouve ; je crains tant et n'ai d'autre crainte quand je vous sais loin des vôtres et cette absence me paraît devoir durer longtemps ! Ainsi, cher Prince, écrivez souvent aux habitués afin qu'ils puissent rassurer les plus alarmés et moi par-dessus tous.

« Je ne vous dis rien de vos nouveaux hôtes que vous jugerez par excellence et tout dévoués. Il n'en faut pas davantage pour mériter votre amitié. Je les trouve heureux de pouvoir se consacrer à l'intérêt de tout ce qui vous est cher.

« Je sais qu'on s'est fort occupé de celui qui doit arriver (le prince Adelberth), et que rien ne lui manquera pour le moment. Ainsi, je n'aurai été bonne à rien pour ce premier âge. Mais comme il ne fera que croître et embellir, il faudra pourvoir à ce qui lui sera de nécessité dans trois mois d'ici. C'est à quoi nous ne manquerons pas, avec l'aide de ma chère Ernestine. Vous recevrez d'elle des bretelles qu'elle a brodées avec bien du plaisir et en dix jours ; c'est vous dire qu'elle ne les a pas quittées. Nous souhaitons bien les revoir dans tout leur éclat, pour qu'elles puissent avoir les honneurs qui leur sont dus.

« Edouard n'a pas été oublié. Je pense qu'il sera content de ses roses qu'il rend si bien avec ses pinceaux. C'est aussi l'emblème de son âge : tout est assorti.

« Nous pensons que le mariage de ma nièce sera confirmé au retour de son futur (M. Xavier Laprade). C'est ce que nous attendons tous avec impatience. Elle doit vous en parler. Je ne ferai que le regretter. Ce dont je peux vous assurer, c'est qu'il est impossible d'être plus heureuse, et lui de même.

« J'ai demain dimanche 9, à dîner M. et Mme Roydor qui doivent partir mardi. J'ai déjà dîné avec eux chez Mme Verger, mardi dernier. La journée de demain sera plus amicale ; nous ne parlerons que de vous.

« C'est vous assurer qu'elle sera heureuse pour moi. Quand donc pourrez-vous m'entendre ?

« Je laisse à ma bonne Ernestine la place de vous dire un peu de ce tendre attachement qu'elle vous porte. Pour le mien, cher Prince, il est né avec vous et ne peut finir qu'avec ma vie. Ainsi il est à toute épreuve jusqu'à la mort.

M. Veuve de Rambaud

« Je viens de voir la bonne Adèle Saint-Hilaire qui m'a prié de vous présenter son respect. C'est une personne bien fidèle et bien attachée. Elle en a donné des preuves.

« Bonne-Maman ne m'a laissé que bien peu de place, mon cher Prince, pour vous dire combien je vous aime et combien je désire vous revoir. Je supplie celui qui peut tout, de vous rendre bientôt à nos vœux et à notre amour. En m'exauçant je n'aurai plus rien à lui demander. Je finis en vous embrassant de toute mon âme.

« Toujours votre chère.

Ernestine

« Souvenir obligeant à M. de la Barre, malgré sa paresse à nous donner de ses nouvelles. Que le bon M. Appert trouve ici l'assurance de nos sentiments affectueux.

« le 12 au soir (? 1840)

« Cher Prince,

« Après des heures passées à parler de vous et de tout ce qui vous est cher, ce qui satisfait toujours mon cœur, je prends la plume (ces messieurs viennent de nous quitter) pour vous dire combien le caractère aussi aimable que franc de M. Dusurget vous plaira. C'est un ami dévoué et si chaud aux intérêts de votre cause, qu'il ferait des prosélytes seulement en l'entendant la défendre. Enfin, vous serez à même de le juger, il est si heureux de vous aller faire lui-même sa profession de foi ! Je le laisse à son bonheur, tout en regrettant de ne pouvoir en être témoin. M. de la Barre sera chargé de tous nos sentiments les plus tendres. Ma fille prétend qu'elle ne fait qu'un avec moi. Voilà jusqu'où va son empire. Combien le bonheur de vous revoir se fait sentir et qu'il tarde à notre impatience ! Malgré tout, l'espérance est là ; c'est elle qui nous soutient.

« Adieu, cher Prince bien-aimé, conservez-vous, aimez-nous ; que le bonheur de l'être de vous s'accomplisse en ce monde et en l'autre !

« Nous dînons demain, avec une partie des amis, chez Mme de Boisguilbert ; ainsi nous passerons encore cette journée avec vous. Vous savez que c'est la parente de M. du Plessis. M. de la Barre vous en rendra compte. C'est lui, cher Prince, qui va être bien heureux de vous revoir ! Mais, qui ne le serait pas ?

« Ma chère Adèle m'est revenue triomphante, grâce à vous. J'espère que l'acte nécessaire pour assurer son bonheur ne tardera pas. Elle vient de passer un mois avec nous ; son intention est, je crois, de rester à Paris. Ce serait d'après vos ordres, à ce qu'elle nous a dit : à cela, il n'y a rien à dire.

« J'ai appris que vous alliez encore être père...

« Je sais aussi que la santé de Madame est meilleure, et que son état de grossesse n'a pas été aussi douloureux. Cher Prince, dites-lui pour moi et ma fille mille choses d'une affection bien sincère. Embrassez, cher Prince, pour moi, tous vos chers enfants. A vous de tout cœur et pour la vie.

« Votre vieille amie.

M. Vve de Rambaud

Dimanche 20 (septembre 1840)

Pour remettre à celui qui se présentera

Cher Prince,

J'ai reçu seulement votre lettre du 28 août le 19 de ce mois et, à mon grand regret, ce n'est pas par la dame qui devait me la remettre, mais M. Charles de Cosson qui, en me la faisant passer, me mande que des affaires personnelles l'ont forcé de partir de suite. Je pense que j'aurai l'avantage de la voir à son retour, et que je serai dédommée de la privation que j'en éprouve touchant vos intérêts.

Je reçois avec bonheur l'assurance que vous me donnez. Mon cœur en a souvent besoin. Vous savez tous mes vœux, pour vous et tout ce qui vous touche. Je n'en puis former d'autres. Les voir remplis sera le comble de la félicité, mais ce ne sera pas par un chemin mêlé de fleurs que l'espérance nous aura menés au port.

J'ai, cher Prince, M. Favre à son retour, et je l'ai trouvé aussi convaincu que moi de la vérité, et peut-être, comme votre amie, un peu tourmenté de ce qui paraît surnaturel, et cependant, croyant aussi qu'il y a, à cet égard, des choses qui ne peuvent s'expliquer. Ce qui est pour moi une vérité, c'est la protection toute divine dont vous êtes entouré. C'est ma consolation et mon espérance que votre bonheur ne puisse venir des hommes. Aussi je prie pour vous tous Celui qui peut tout, et dans cette fervente prière je ne trouve rien d'autre à lui demander pour moi, puisque c'est tout le bien auquel je puisse espérer en ce monde.

Adieu, cher Prince, notre pensée est toute à vous, et lorsque nous pouvons nous entretenir avec quelques amis, nous sommes heureuses.

Ma chère fille vous a dernièrement écrit. Elle est toujours aussi belle et bonne. Elle est aimée de tout ceux qui la connaissent. Ses parents sont parfaits pour elle. Nous vivons aussi beaucoup plus dans leur intimité.

La santé de votre cher Edouard est tout à fait bien. Nous le voyons assez souvent pour le distraire et, comme il aime la musique, ma fille l'accompagne et chante avec lui les duos que sa sœur (Madame la princesse Amélie) lui a appris. Il est fâché qu'il n'ait pas cultivé le chant avec M. Négris. Mais il n'y a pas de temps perdu.

(la seconde page de cette lettre manque)

Mme veuve de Rambaud

Samedi soir, 21 (novembre 1840)

Cher Prince,

Le retour de M. de la Barre va vous faire du bien, et à nous, regret de ne plus le voir, mais il vous parlera de nous, car nous le chargeons de vous dire beaucoup de choses, et je suis bien sûre qu'il s'en acquittera en ami.

J'ai été affligée et la suis encore du désaccord des amis. Cette mésintelligence est plutôt l'effet d'une jalousie d'amour-propre que de tout autre sentiment. C'est ma conviction. Tout autre cause serait impardonnable. Espérons pour eux que cela n'aura pas de suite.

J'ai regret aussi que ceux qui savent, à n'en pouvoir douter, que vous êtes protégé par un pouvoir qui n'a point de bornes veulent, pour ainsi dire, que l'ordre et la marche de sa puissance se montrent à point nommé. Le moindre retard les ferait donc douter de sa protection toute divine pour vous ? Je ne fais aucune réflexion à cet égard, ne voulant pas trop en approfondir la cause et les effets, mais cela n'en est pas moins triste au-delà de tout !

Vous avez su, mon cher Prince, la maladie d'Edouard, et vous aurez en même temps été rassuré à son égard. Il n'en conservera pas même la moindre marque pour s'en ressouvenir. Il commence, depuis plusieurs jours, à sortir, ce qui lui fait grand plaisir ; il a été parfaitement soigné par Mme de la Ferrière. Il est fâcheux que son mari soit devenu si difficile à vivre ; il ne sort pas de colère. C'est sa maladie qui est en cause assurément, mais ce n'est pas amusant pour ceux qui vivent avec lui, et je plains Edouard s'il y passe l'hiver. Nous sommes très loin d'eux pour, de part et d'autre, se voir souvent pendant cette rigoureuse saison. Et puis, cher Prince, je ne suis pas libre, nous pensons aller à Paris : ma fille y a des parents qui sont parfaits pour elle et moi-même je ne peux me procurer de grands plaisirs, mon âge y met empêchement. Je n'en suis pas moins bien aimée par elle. Elle est toujours bonne et charmante à tous égards. Elle va vous écrire aussi, car vous, et tout ce qui vous touche, êtes l'occupation de notre vie. J'attends ma nièce et son mari qui dîneront avec nous : c'est le dîner d'adieu de M. de la Barre. J'y réunis Edouard, à qui cela ne fera pas de peine.

Mme de la Ferrière vient de perdre sa sœur presque subitement. Elle était très tourmentée de la crainte de la petite vérole, et c'est dans cette intention qu'elle est allée, chez des personnes qu'elle connaissait peu, passer quelques jours à la campagne. On dit qu'elle y a mangé assez de prunes pour en être fort indisposée. Peut-être sa santé y a-t-il contribué. Sa sœur s'y est rendue : elle n'était déjà plus, cela est triste. Je viens de les aller voir. Je l'ai trouvée souffrante et bien affectée.

Adieu, cher et bien cher Prince. M. de la Barre nous promet de nous donner de vos nouvelles. C'est une obligation qu'il remplira fidèlement. Je le prie aussi d'être mon interprète auprès de Madame, de parler de nous à tous vos chers enfants, que j'embrasse de cœur. Pour vous, cher Prince, c'est de toute l'affection de mon âme que je suis pour la vie.

Votre plus ancienne fidèle amie

De R...

Cher Prince,

Vous croirez au bonheur que j'ai éprouvé de vous savoir rendu à la santé après une maladie si dangereuse et qui m'avait donné tant d'inquiétudes. Enfin tout est pour le mieux à votre égard et en sera (ainsi), je l'espère, jusqu'à la fin. Mais ce qui ne l'est pas, cher Prince, c'est la position où se trouve votre fils par la mort du Mis (marquis de la Ferrière). Elle est, on peut le dire, des plus déplorables, sa femme n'ayant pas voulu lui continuer ses soins. Ainsi, il est dans la même maison, sans la voir et sans qu'elle s'informe de lui. Voilà qui est triste à penser. Il vient tous les jours dîner chez moi, et si je l'avais pu, si ma position pouvait me le permettre, il aurait pris votre place comme par le passé, mais l'âge de ma fille, ses parents et le monde même me privent de faire à son égard tout ce que mon cœur n'aurait pas besoin de me commander. Quoique je fasse peu pour lui, on en dit déjà beaucoup. Ma chère Ernestine est depuis un mois à la campagne chez sa mère, elle doit y rester encore trois semaines. A son retour nous allons passer les trois mois d'hiver à Paris près d'eux. Nous allons donc encore lui manquer forcément ; je m'en afflige, mais je ne peux pas croire que vous ne preniez un parti qui, s'il ne le rappelle près vous, le mette du moins auprès d'amis qui puissent vous remplacer, et, bien sûrement, il faut que ce soit plutôt un homme qui puisse avoir par son dévouement et son âge, autorité sur lui, car c'est une responsabilité bien grande.

J'ai cru de mon devoir d'amitié, cher Prince, de vous donner connaissance de toutes ces choses, sachant qu'on vous en avait écrit et que les lettres ne vous étaient pas parvenues. Du reste, je dois vous dire que la santé d'Edouard est parfaite, mais qu'il lui faudrait une occupation quelconque, car le temps est bien long quand il n'est pas employé, et depuis la mort du Mis, il n'a

pas eu la possibilité de cultiver sa peinture. Il est logé au quatrième, dans une seule petite chambre mansardée qui n'est pas encore finie de meubler ; comme il est en ce moment à Paris, je crois qu'en s'en occupe.

Adieu, cher et bien-aimé Prince, il y a des réflexions qui sont bien pénibles à faire à tous égards ! Pensez quelquefois à nous, car ma bonne Ernestine et moi nous ne faisons qu'un pour vous aimer.

M. de R.

Le 2 décembre 1840

La lettre suivante est écrite de la main d'Ernestine de Rambaud.
Mme de Rambaud n'a écrit que la signature et le P.S.

Jeudi, 15 avril 1841

Que peuvent ceux qui, comme nous, vous sont attachés de cœur et pour la vie. Vous plaindre, mon bien cher Prince, de l'excès du malheur qui vous accable et qui vous force, malgré vous, à vendre aux ennemis de la France les moyens providentiels qui ne vous ont pas été donnés pour la détruire, mais bien au contraire pour la protéger. Je suis, à cet égard, comme à bien d'autres, livrée à des réflexions toutes plus affligeantes les unes que les autres. Votre existence, celle de vos enfants, compromise par la méchanceté des hommes que vous avez aimés et qui ont cherché à vous avilir dans l'opinion, heureusement sans y réussir. Et de là, cet abandon de toute espérance qui vous a jusqu'à présent soutenu et qui satisfait si bien le cœur de celui qui n'a rien à se reprocher. Pourquoi ce découragement, O mon Prince ? Ah ! revenez à vous-même, à votre pour nous et que ceux qui vous entourent vous soient en aide ! C'est l'espoir de votre malheureuse amie. La patrie n'est-elle rien pour vous ? Croyez-le bien, mon Prince, rien ne peut détruire l'attachement que nous lui portons et, tout marâtre qu'elle soit à votre égard, vous la regretterez et verserez bien des larmes, et si vous l'abandonnez à son malheureux sort.

Je joins ici un écrit qui se vend publiquement. Lisez et méditez que l'amour de Louis XVI pour son peuple qui l'avait si cruellement offensé.

M. Bourbon (Leblanc) qui se propose d'aller bientôt en Angleterre, pour des objets de fonte affinée de son invention et dont il a le brevet, a aussi des moyens qu'il vous expliquera et dont le succès lui paraît certain pour assurer votre existence et celle de votre famille, ce que vos amis ont le plus à cœur.

Adieu, cher Prince, recevez avec votre bonté ordinaire l'assurance de tous les sentiments dont je serai toute ma vie pénétrée pour vous. La chère enfant, ma secrétaire, ne veut pas être oubliée de son père bien-aimé et vous embrasse tendrement.

M. Vve de Rambaud

P.S. – un souvenir bien affectueux à Madame et à notre chère Amélie. J'embrasse les chers enfants.

Paris, mercredi (7 février 1841)

« Mon Prince,

Je suis bien affectée, je vous assure, de tout ce qui s'est passé dans votre intérieur au scandale de tout ce qui s'y trouvait. J'en ai gémi, car on ne m'a rien laissé ignorer, malgré le chagrin que j'en éprouvais. Je suis encore à me demander comment des personnes si dévouées en apparence ont pu vouloir vous faire encore plus de mal que les ennemis à découvert, et en cela je pense que, toutes les fois que nous sommes menés par l'ambition, elle nous entraîne à notre intérêt personnel, il fallait donc que tout ce que vous aviez annoncé ne souffrit point de retard. Votre non-succès a mis, à cet égard, un terme à toutes les espérances. C'est donc un outrage à la bonne foi de

ces messieurs, dont ils veulent se venger pour éviter le ridicule toujours attaché à ce qui est surnaturel. Alors, tout ce qu'on pourra dire de plus atroce ne vous sera pas épargné. Si vous aviez pu réussir, vous auriez été porté aux nues. Mais cela ne devait pas être, mon cher Prince, cela n'était pas dans la volonté de Dieu. Il faut bien que vous en soyez pénétré pour résister à un entraînement qui vous serait un mal irréparable. S'il y a, mon Prince, des anges de Lumière qui puissent communiquer avec les hommes, nous devons croire pareillement qu'il en existe de ténèbres. Pour moi, je ne crois en n'espère qu'en la bonté de Dieu, et dans notre conscience qu'il nous a donnée pour nous servir de guide dans tout ce qui pourrait être erreur. C'est la pensée de vos plus fidèles amis sans espoir de récompense.

« Je vois avec bonheur pour vous, le départ de M. de la Barre et de votre fils qui a besoin de se retrouver avec vous et sa bonne mère. J'espère qu'il sera plus heureux dans le sein de sa famille.

« Ma bonne fille se rappelle à votre souvenir. Nos vœux sont pour que tout ce qui vient de vous affliger puisse se dissiper et rappeler la paix si nécessaire à tous vos intérêts.

Adieu, mon Prince, vous êtes toujours le fils du Roi-martyr et c'est ce qui rend votre existence des plus déplorables. On devait plus de ménagement à tant de malheur ! Conservez-vous pour ceux qui vous chérissent envers et contre tous, et que rien ne peut changer. Pensez à nous ; nous sommes bien tristes, Votre amie.

(Miottet) de Rambaud

Paris, le 16 février 1843

Cher Prince toujours aimé,

Votre excellente amie, Madame M(arco) de Saint-Hilaire) a reçu votre lettre du 19 janvier. Elle m'en a fait part comme d'un bonheur que je devais partager. Elle y a répondu aussitôt que ses nerfs ébranlés par l'assurance de la tendre affection que vous lui portez ainsi qu'à son bon mari, ont pu lui permettre de tenir la plume. Tout ce qu'elle contient, par l'excès du malheur où vous êtes tombé, lui a navré le cœur. Sa foi si ferme en Dieu, et sa confiance presque miraculeuse qu'il ne vous abandonnera jamais dans les plus grands désastres possibles, la soutient toujours. Voilà, cher Prince, le bienfait de cette divine religion qui nous console dans l'adversité par l'espérance. Soyons, comme cette heureuse amie, cher Prince, mettons toute notre confiance en Celui qui peut tout. Elle vous a répondu le 31 janvier sous l'enveloppe de M. de la Barre. Elle désire savoir si sa lettre vous est parvenue, la poste n'étant pas toujours exacte. Veuillez me le faire confirmer.

Vous savez, mon cher Prince, que j'ai l'intention d'aller vous voir à la fin ce mai. C'est un bonheur de consolation qui nous fera à tous du bien.

Je vous ai souvent écrit par l'occasion de M. qui, je crois, n'aura pas de fin. Toutes mes lettres ont été brûlées. On vient encore de me dire qu'il compte partir ce mois-ci : Dieu le veuille.

Ma fille, cher Prince, me sert de secrétaire pour que vous puissiez me lire, ce qui devient très difficile. Adieu, mon cher Prince, aimez-nous et que cet attachement que je vous porte dans cœur soit un adoucissement à vos peines. Votre amie pour la vie.

Mt. Vve de Rambaud

Votre petite fille, mon bien-aimé Prince, n'a que la place de vous embrasser bien tendrement et celle de vous dire qu'elle vous aimera toujours. Conservez-lui votre bonne amitié.

CORRESPONDANCE DE MADAME DE RAMBAUD AVEC MADAME AMÉLIE

Chère Amélie,

Ici comme partout ailleurs, je ne pense qu'au bonheur de vous revoir. Je voudrais le tenir afin qu'il ne puisse m'échapper. Tous mes vœux tendent à cette réunion si désirée. Dieu, qui m'entend, peut seul les exaucer : je n'espère qu'en lui. Croyez donc bien que vous êtes tous dans mon cœur jusqu'à mon dernier soupir.

Vous êtes tout mon intérêt et ma vie. C'est l'espérance qui nous soutient, et j'en ai plus que jamais.

Un souvenir du cœur à votre bonne mère, un baiser bien tendre à tous ces chers enfants, et à vous, chère Amélie, l'amitié la plus dévouée pour la vie.

Celle qui vous est attachée de cœur et d'âme.

M. veuve de Rambaud

P.S. Je suis loin d'oublier le cher Edouard. Ainsi, veuillez lui dire mille choses obligeantes pour moi et ma chère fille. Le bon M. Appert ne doit pas l'être non plus. Nous parlons souvent de lui. Dites-le-lui bien, ma bien chère Amélie.

CORRESPONDANCE DE MADAME DE RAMBAUD AVEC LA DUCHESSE D'ANGOULEME

« A son Altesse Royale Madame, duchesse d'Angoulême.

« Madame,

« Celle qui aurait donné sa vie pour vos illustres parents prend aujourd'hui, par devoir de conscience, la respectueuse liberté de vous écrire pour vous assurer de l'existence de votre auguste frère.

Mes yeux l'ont vu, reconnu ; des heures passées avec lui m'en ont donné la plus entière conviction. Une si précieuse conservation vient de la toute-puissance de Dieu : c'est à genoux que je lui en rends grâce, en me disant sans cesse que, s'il a bien voulu le conserver par sa volonté même, c'est pour en faire un être de pacification générale et de bonheur pour tous. Cette conviction, comme l'espérance, vient de lui seul.

« Ses longs malheurs, sa résignation aux volontés de la Providence et sa bonté sont au-delà de tout.

« Celle de votre Altesse Royale ne m'est pas moins nécessaire pour m'assurer que je n'ai point trop osé, en exprimant ce que mon cœur sent si bien pour ses souverains si légitimement aimés de tous ceux qui conserve un cœur fidèle.

« C'est avec respect que je suis, de votre Altesse Royale, la très humble et très obéissante servante.

M.... veuve de Rambaud

« P.S. Madame sait que j'ai eu l'honneur d'être attachée au berceau de son auguste frère, depuis le jour de sa naissance jusqu'au 10 Août 1792 »

17 Août 1833

° « Madame,

« La certitude, si heureuse pour moi, que votre Altesse Royale a reçu la lettre que j'ai pris la respectueuse liberté de lui adresser, me fait espérer qu'elle voudra bien encore m'accorder la grâce de lire avec bonté celle où les témoignages d'une conviction entière lui seront exprimés avec cette vérité de cœur que rien ne peut tromper. Je n'aurai rien à me reprocher, ayant rempli envers votre Altesse Royale le plus saint des devoirs, celui de porter à sa connaissance les preuves qui sont en mon pouvoir, touchant le Prince qui est pour moi son auguste frère.

« Ayant le bonheur de le voir souvent, de lui donner des soins, je retrouve chaque jour en lui ce caractère qu'il avait dans son enfance, où le vouloir était dans toute sa force, mais où la bonté de cœur dominait par-dessus tout.

« Ses souvenirs, toujours présents jusque dans les moindres choses, auraient lieu de m'étonner, s'il n'y avait pour moi la pensée qu'ayant presque passé sa vie enfermé, il s'est tellement nourri de tout ce qu'il a pu voir et connaître, que c'est devenu pour lui le livre du destin, qu'il sait par cœur, et sûrement, ce qu'il sait n' jamais été imprimé.

« Madame apprendra de lui sa triste histoire ; elle y verra sa résignation soutenue par son espoir en Dieu, dont la main puissante l'a conservé jusqu'à ce jour, et, depuis peu encore, d'une tentative d'assassinat, qui, sans Dieu, eut terminé sa vie !... D'autres se sont chargés d'en instruire son Altesse Royale ; c'est une chose aussi pénible à dire qu'à penser et qui remplit mon cœur d'effroi. Sûrement, ce n'est point un faussaire qu'on assassine ; on le juge, comme tant d'autres l'ont été à cet égard, et qui ont disparu de même comme des fantômes.

Cette identité de plus, ajoutée à tant d'autres, me fit supplier Votre Altesse Royale de voir son auguste frère.

Une entrevue le pénétrera plus encore de la plus sainte des vérités que c'est lui. Tant de rapports de famille, tant d'union de cœur, de bonté, et tant d'amour pour la France ! Ah ! c'est dans son sein qu'une famille qui lui est chère doit, retrouvant le bonheur, le donner à tous ; et c'est en me jetant aux pieds de Madame que je le lui demande pour son auguste frère, qui n'a d'autre soutien qu'elle, et qui, après tant de malheurs, n'aspire qu'à retrouver son cœur dont il est si digne.

« C'est aux pieds de votre Altesse Royale que je mets toute ma confiance, mon respect et mon dévouement, qui n'ont jamais changé.

« Mottet, vve de Rambaud »

°Mémoires de M. le vicomte de la Rochefoucauld, aide de camp de feu le roi Charles X.
Paris, Allardin, Libraire, 1837, tome V p. 111

SECRETARIAT DE L'INSTITUT LOUIS XVII
3, rue des Moines – 75017 Paris
Tél : 42 28 61 00

ADHESION A L'ASSOCIATION :

Sympathisant : 50 francs
Actif : 100 francs
Bienfaiteur : à partir de 200 francs

ABONNEMENT AU BULLETIN DE L'INSTITUT LOUIS XVII :

Un an (quatre numéros) : 100 francs
Prix du numéro : 30 francs.

Les règlements sont acceptés par chèque bancaire, chèque postal ou mandat, à l'ordre de l'Institut Louis XVII.

Seuls les articles non signés engagent la responsabilité de l'Institut Louis XVII.
Les auteurs des articles publiés sous leur signature en gardent la responsabilité.

